

**Une équipe de confiance
pour une ville plus vivante
et toujours plus verte**

Réponses au questionnaire du C.A.D.E.B

C1. Questions d'ordre général attachées au domaine « environnement, aménagement, développement durable »...

1) Quelles seraient vos priorités ? (en termes d'objectifs à atteindre pendant le mandat, démarches et méthodologies souhaitées, actions principales prévues)

11) Nos priorités d'aménagement du territoire

Notre priorité absolue est la protection de la plaine de Montesson qui doit rester à la fois agricole et un poumon vert destiné aux sports et aux loisirs.

Les autres objectifs principaux devront tenir compte des difficultés financières majeures que l'Etat impose à nos communes : baisse de la DGF, coût de la réforme scolaire, taxe de péréquation, hausse de la TVA, etc., qui plombent les budgets communaux.

L'objectif, en dehors de l'entretien du patrimoine, sera la réalisation de quelques dossiers majeurs tels que ZAC de la Borde, la digue de la Borde, le complexe omnisports au stade des Petits-Chênes, la finalisation de la nouvelle voirie départementale, la réhabilitation de la place Roland Gauthier dès le départ du club de judo, le développement du commerce local par une étude spécifique de la chambre de commerce et par l'augmentation des places de stationnement (place Paul Demange et/ou parc des Sophoras).

12) Nos priorités en matière d'environnement

D'une manière plus spécifique, pour répondre aux préoccupations que vous évoquez :

12.1) En ce qui concerne la rénovation énergétique des bâtiments et habitations, ainsi que la promotion des énergies renouvelables :

- La commune donne déjà l'exemple sur l'isolation des bâtiments dont elle a la responsabilité et utilise dans une crèche l'eau chaude produite par des capteurs solaires.
- Elle poursuivra son action dans ce domaine et notamment dans le nouvel écoquartier de la Borde.

12.2) En ce qui concerne les déplacements :

- Nous améliorerons la desserte des gares par les autobus dont certains devront être plus petits et en utilisant des plages horaires agrandies.
- A la Communauté de communes, nous finaliserons la nouvelle carte des déplacements par autobus en conformité avec le P.D.L. qui vient d'être adopté (Plan de Déplacement Local).

12.3) En ce qui concerne une politique d'aménagement permettant de lutter contre l'étalement urbain :

Nous appliquerons le nouveau P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) de Montesson qui permet la densification de certaines zones urbaines.

12.4) En ce qui concerne l'objectif de 25 % de logements aidés :

Pour atteindre en 2025, l'objectif de 25 % de logements aidés, nous réaliserons sur la période 2014-2016, l'obligation de livrer 145 logements sociaux de plus, principalement grâce à l'implantation de l'E.H.P.A.D. (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et de la construction d'au moins 30 % de logements aidés dans le nouvel écoquartier de la Borde.

12.5) En ce qui concerne la lutte contre la perte de biodiversité :

- Nous accroîtrons la biodiversité aquatique et terrestre grâce à la zone de compensation de la digue de la Borde.
- Nous maintiendrons la suppression quasi totale de l'utilisation des produits phytosanitaires par la commune.

12.6) En ce qui concerne la préservation et le développement des surfaces agricoles :

Nous agrandirons de 10 hectares la surface du P.R.I.F. (Périmètre Régional d'Intervention Foncière) en incluant la reconquête agricole du Mont-Royal.

2) Quels sont les types de solutions « dont on parle » que vous souhaiteriez mettre en œuvre ? (dans la mesure où ces solutions correspondent à un besoin repéré pour votre Commune)

21) Elaboration et mise en œuvre d'un Agenda 21

Notre équipe est la seule à avoir réalisé son Agenda 21. Nous en tiendrons compte dans tous nos dossiers.

22) Mise en œuvre du P.L.D. et d'un plan de déplacements doux

- Le P.L.D. intercommunal qui vient d'être adopté sera appliqué pour les transports en commun.
- La mise en œuvre du plan de déplacements doux de Montesson sera complétée à Montesson par la jonction de la piste du chemin de l'Espérance avec celle de l'avenue Gabriel Péri et celle du quai Georges Sand. Par ailleurs, une nouvelle piste sera entreprise pour rejoindre le lycée des Pierres Vives en empruntant l'avenue d'Estienne d'Orves, l'avenue Charles de Gaulle et l'avenue Paul Doumer.

23) Campagne pour la rénovation énergétique des habitations privées et publiques.

Un effort particulier sera entrepris pour poursuivre l'isolation thermique de tous les bâtiments publics et privés.

24) Création d'un écoquartier

L'écoquartier de la Borde sera réalisé en respectant le RT 2012 et le H.Q.E.

25) Suppression de l'utilisation des pesticides et produits phytosanitaires

La suppression quasi totale des pesticides et des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts et de la voirie est déjà réalisée.

26) Projet de valorisation des terres

Le lancement d'un grand projet de valorisation des terres de Montesson se fera avec l'association Plaine d'Avenir 78.

27) Projet de densification (reconstruction de la ville sur la ville)

Le projet de densification du centre-ville est inclus dans le P.L.U.

28) Plan de développement du commerce de proximité en centre-ville

Le lancement d'un plan de développement du commerce en centre-ville est déjà en cours avec la mission confiée à la chambre de commerce.

C2 Questions spécifiques liées à l'intercommunalité « boucle de Montesson »

1) Seriez-vous en faveur ou non d'un échangeur dans la plaine de Montesson et pour quelles raisons?

Je suis contre un échangeur dans la plaine de Montesson. D'abord parce que cela se traduirait par une augmentation de circulation dans la boucle et un encombrement encore plus important des ponts de Bezons et de Chatou. Ensuite parce que l'échangeur sera un prétexte pour bâtir encore plus massivement la plaine de Montesson.

2) Eventuellement (en liaison avec votre réponse à la question précédente) seriez-vous plutôt en faveur d'un demi-échangeur – ouvert seulement sur la province ?

Je suis contre un demi-échangeur orienté vers la province parce qu'il sous-entend une sortie dans la boucle qui surchargera le pont de Chatou et le pont de Bezons.

3) Etes-vous pour ou contre la préservation de la plaine agricole, telle qu'actuellement définie par le SDRIF (surface protégée de 280 ha dans le P.R.I.F.)

Je suis pour l'extension du P.R.I.F. (Périmètre Régional d'Intervention Foncière) sur les dix hectares reconquis par l'agriculture au Mont-Royal et pour maintenir les champs agricoles au sud de l'A14 qui sont d'excellentes terres, bien cultivées dans la zone de la Côte du Val.

4) Avez-vous des projets d'équipements susceptibles d'être construits dans les franges de la plaine ? (réserves foncières dévolues à l'intercommunalité)

- La Région ayant refusé de mettre au vote l'amendement 306 pour le S.D.R.I.F. (Schéma Directeur de la Région Ile-de-France) qui prévoyait la suppression de la tâche orange de construction au sud de l'A14, nous risquons d'être forcés de construire au sud de l'autoroute A14. Cela nécessitera pour la nouvelle population des équipements, notamment scolaires, et la question de la nécessité de construire d'un nouveau collège ou d'un nouveau lycée pourra se poser à nouveau.

- Dans la zone destinée aux sports et aux loisirs qui comprend déjà l'Etang de l'Epinoche, le parcours de santé, le Stand de tir, il peut être prévu des infrastructures comme une salle des fêtes ou de mariage et nous prévoyons également la possibilité d'installer une ferme pédagogique.

C3 Questions spécifiques liées à votre commune ...

1) Nuisances aériennes

- Nous sommes la seule équipe à avoir réalisé notre P.P.B.E. (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement).
- Pour le bruit des avions, nous défendons la descente en trace directe des avions qui devrait nous permettre de diviser à nouveau par deux la trace au sol du bruit.

2) Qualité de l'air

Nous devons aussi préparer un dossier qualité de l'air puisque l'Etat a l'intention de confier aux communes cette responsabilité.

Jean-François BEL
Tête de liste « Action et Passion pour Montesson »